

Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 1 (1901-1902)
Heft: 1

Rubrik: Avis du bureau

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1^{re} ANNÉE - N^o 1 - 1^{er} SEPTEMBRE 1901

La Musique en Suisse

ORGANE
de la SUISSE FRANÇAISE

Paraissant
le 1^{er} et le 15 de chaque Mois

ABONNEMENT D'UN AN : SUISSE 6 FRANCS, ÉTRANGER 7 FRANCS

Rédacteur en Chef :
E. JAQUES-DALCROZE
Cité 20 - Genève

Éditeurs-Administrateurs :
DELACHAUX & NIESTLÉ, à Neuchâtel
W. SANDOZ, éditeur de musique, à Neuchâtel

AVIS DU BUREAU

Le présent numéro de « LA MUSIQUE EN SUISSE » est adressé d'office à un certain nombre de personnes que notre circulaire du mois de mai n'avait pu atteindre ou qui n'avaient pas jugé nécessaire d'y répondre.

Ce numéro est gratuit et les personnes qui n'ont pas l'intention de s'abonner à notre nouvelle revue sont priées de communiquer ce numéro-spécimen à ceux de leurs amis qu'il pourrait intéresser.

Le numéro 2 du 15 septembre sera envoyé aux mêmes adresses et les personnes qui ne le refuseront pas seront considérées comme abonnées.

Le prix de l'abonnement (fr. 6) sera prélevé par remboursement dans la seconde quinzaine de septembre sur tout abonné n'ayant pas payé directement.

Le Bureau d'expédition
DELACHAUX & NIESTLÉ, éditeurs
Neuchâtel



À nos lecteurs.

ENCORE un journal musical! s'écrieront ceux qui recevront ce premier numéro de la *Musique en Suisse*. « N'avons-nous pas assez du *Ménestrel*, du *Guide musical*, du *Courrier musical*, du *Monde musical*, de la *Rivista italiana*, de la *Gazetta musicale*, du *Musikalisches Wochenblatt*, de l'*Allgemeine Musikzeitung*, du

Musical Times, de Londres, du *Musical Courier* de New-York et du *Rou-Kani-fou-fou-fou*, de Pékin? Ne sommes-nous pas suffisamment renseignés par ces divers journaux sur la vie musicale dans le monde entier et cette nouvelle revue, la *Musique en Suisse*, a-t-elle la prétention de nous apprendre du nouveau? »

Amis lecteurs, qui venez à la réception de notre *Musique en Suisse* de faire les réflexions plus haut transcrites, amis lecteurs, ouvrez n'importe lequel des journaux que vous avez cités, lisez-le d'un bout à l'autre, et vous constatarez qu'il contient les renseignements les plus précis et les plus intéressants sur la vie musicale en France, en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Amérique et en Chine, mais ne parle qu'incidemment de notre vie musicale à nous, Suisses romands et allemands, qui venons de prouver pourtant par les deux belles fêtes de Zurich et de Genève que notre pays dispose de ressources musicales importantes, que l'on y trouve des virtuoses et des compositeurs en grand nombre, et que ses plus grandes villes, comme certaines des plus petites, sont des foyers d'art non négligeables.

Or, la vie musicale à Zurich, à Berne, à Bâle, à St-Gall, doit préoccuper les amateurs romands, et les musiciens de Neuchâtel, de Lausanne, de Fribourg, etc., seront intéressés par les manifestations artistiques de Genève, comme les musiciens genevois par celles de Fribourg, Lausanne, etc. Les progrès musicaux d'une ville dépendent toujours plus ou moins des progrès d'une autre, car l'émulation est une des conditions humaines du perfectionnement, et la comparaison, a dit Gros-René, engendre la raison.